

REPUBLIQUE DU NIGER - DÉPLACEMENT INTERNE

EVALUATION DES VILLAGES BESOINS HUMANITAIRES

ROUND 8

Juillet 2024



Sites Personnes Déplacées Internes (PDI)
© OIM NIGER 2024



INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

Avec le support de :

PRM

Bureau of Population,
Refugees, and Migration
United States Department of State



INTRODUCTION

Depuis 2014, le Niger est touché par de multiples crises sécuritaires ainsi que des catastrophes récurrentes qui ont causé le déplacement de centaines de milliers de personnes à l'intérieur du pays. Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri sont les régions les plus touchées par ces phénomènes (insécurité et catastrophes). Jusqu'en 2024, les attaques de groupes armés ont continué à pousser les populations à fuir leurs localités pour trouver refuge dans des zones plus stables. À cela s'ajoutent aussi les catastrophes (inondations, pluies torrentielles, etc.), qui touchent les populations chaque année.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Niger a mis en œuvre la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) en 2016, en étroite collaboration avec le gouvernement du Niger pour collecter et diffuser régulièrement des informations sur la population mobile afin d'offrir au gouvernement et aux partenaires une meilleure compréhension des mouvements de populations et des besoins évolutifs sur les lieux de déplacement ou de transit au Niger. L'outil DTM comporte quatre (4) composantes: le suivi des mouvements de population, le suivi des flux migratoires, les enregistrements et les enquêtes. Pour apporter son appui au gouvernement et aux partenaires humanitaires afin de mieux comprendre les tendances de déplacement et la situation des déplacés, l'OIM en collaboration avec le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes du Niger (MAH/GC) a mis en œuvre la composante suivi des mouvements de population depuis 2019, appelée « Évaluation des Villages » (Village Assessment Survey (VAS), en anglais).

MÉTHODOLOGIE

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Niger, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes du Niger (MAH/GC), a conduit une évaluation des villages à travers des enquêtes auprès des informateurs clés dans les localités. Une localité est le niveau administratif 4 (niveau le plus bas possible). Cette évaluation avec les informateurs clés fournit des informations sur les causes et les périodes de déplacements, le nombre de ménages, de personnes déplacées, ainsi que les besoins humanitaires sectoriels. La collecte de données a été conduite du 22 juin au 21 juillet 2024 dans les régions de Diffa, de Maradi, de Tillabéri et de Tahoua par des enquêteurs qui ont été formés sur la méthodologie DTM pour la collecte des données de l'évaluation des villages (VAS).

La collecte de données de l'évaluation s'est faite à trois niveaux:

- Au niveau département : Pour l'identification des communes qui hébergent des personnes déplacées
- Au niveau commune : Pour l'identification des localités qui hébergent des personnes déplacées.
- Au niveau localité : Pour mettre en évidence le nombre des déplacés par localité, la répartition par sexe et âge (en utilisant le calculateur démographique), les causes et période de déplacement, les besoins sectoriels au niveau localité, les services de base existants et leur accessibilité, la cohésion sociale, l'accès aux moyens de subsistance ainsi que sur l'utilisation des mécanismes de redevabilité. Notons également que, dans les localités, un échantillon de 40 ménages par localité a été pris par hasard pour avoir une vue d'ensemble de la composition des ménages PDI et retournés et les intentions futures des PDI.

La collecte de données a été supervisée par le personnel de l'OIM, du MAH/GC, de la Direction Régionale de l'État Civil des Migrations et des Réfugiés (DREC/MR) et de l'Institut National de la Statistique (INS).

Au total, 36 enquêteurs ont été déployés dans 568 villages ou sites hébergeant des déplacés dans les régions de Diffa, de Maradi, de Tahoua et de Tillabéri. Ces régions couvrent environ 32 pour cent du territoire nigérien. Plus de 700 informateurs clés ont participé d'une manière volontaire à l'évaluation.

DECLARATION

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

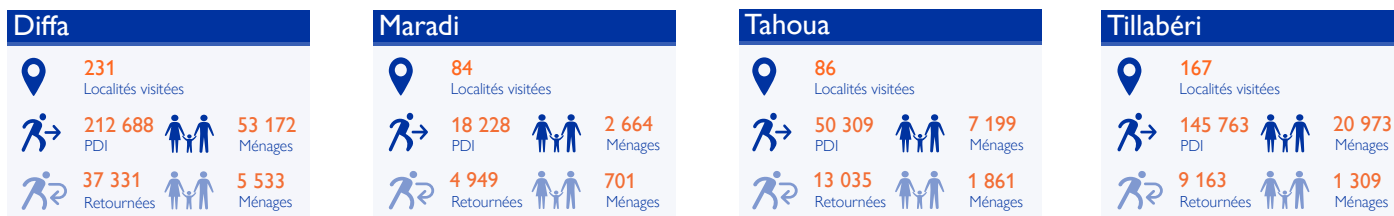
L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Toutes les cartes sont à titre indicatif seulement. Les noms et les limites figurant sur toutes les cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

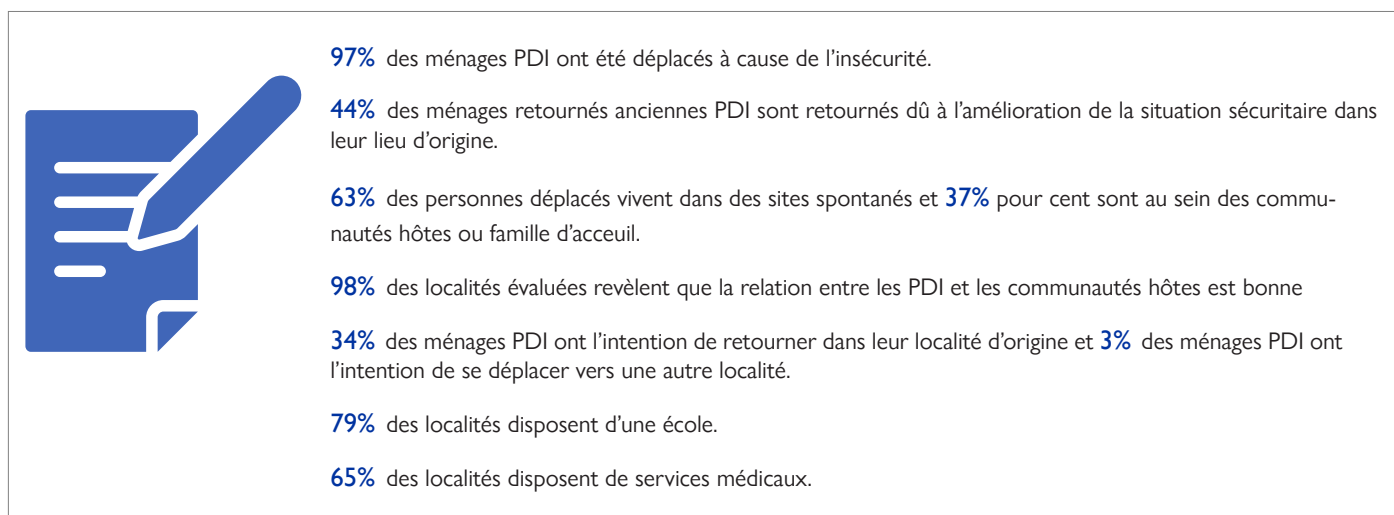
© 2024 ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et informations incluses dans ce produit d'information : « Organisation internationale pour les migrations (OIM), Juillet 2024, Déplacement interne des populations (Rapport sur les besoins humanitaires), OIM, Niger, Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM).

SITUATION GÉNÉRALE DES DEPLACEMENTS

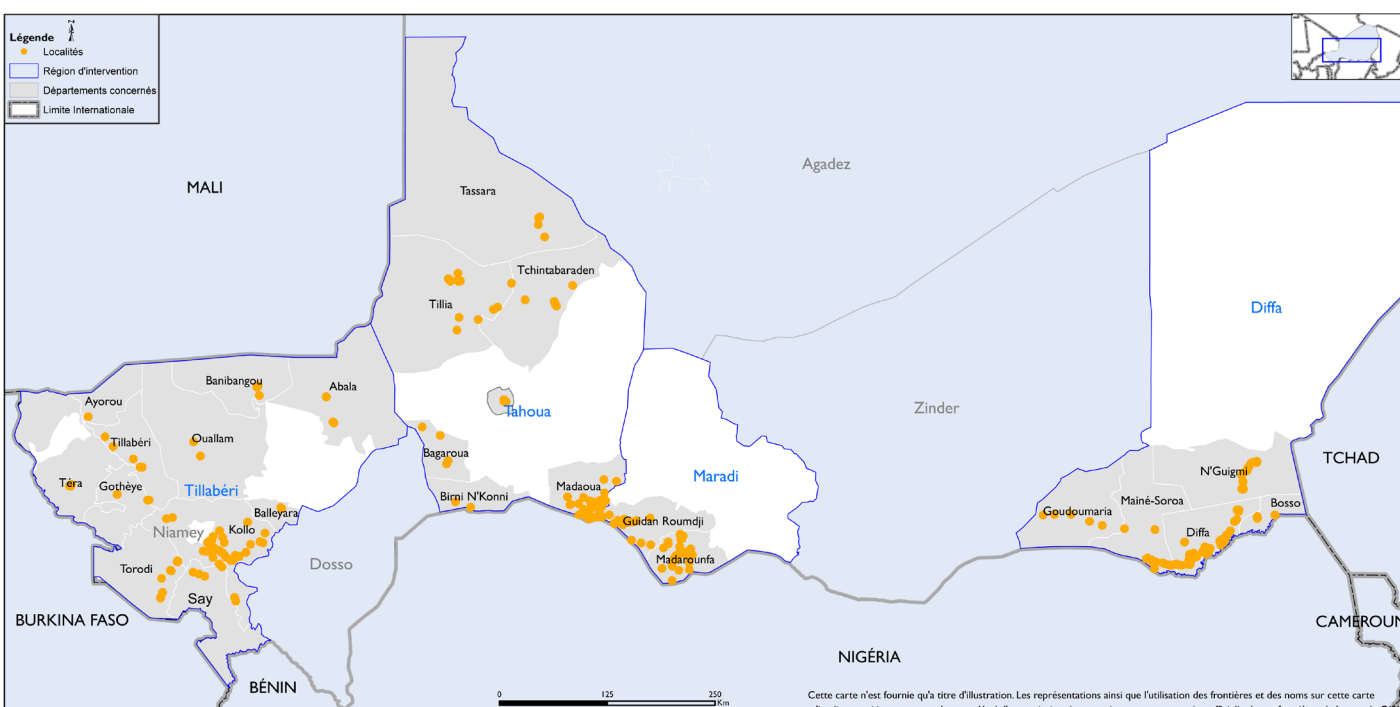


RÉSULTATS CLÉS DE L'ENQUÊTE



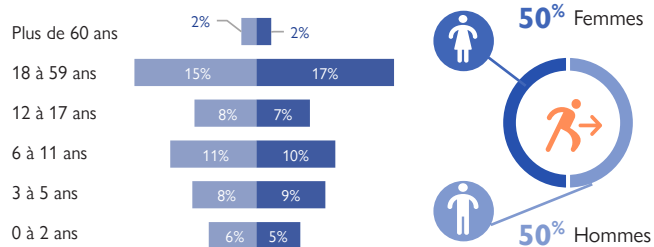
Localités visitées

Parmi les 568 localités visitées, la majorité était de la région de Diffa (**41%**) suivie des régions de Tillabéri (**29%**), Tahoua (**15%**) et Maradi (**15%**).

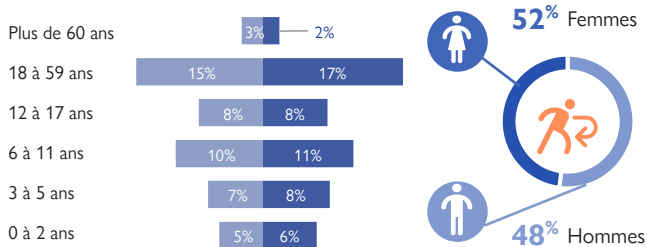


INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

Démographie des PDI



Démographie des Retournées



La répartition des personnes déplacées et retournées par sexe et tranche d'âge présente approximativement la même tendance. La plupart des personnes déplacées sont des enfants de moins de 18 ans (64%), les personnes entre 18 et 59 ans représentent 32 pour cent et le reste est constitué de personnes âgées de 60 ans et plus (4%). Ceci montre que la population déplacée est très jeune. Parmi les déplacés, 50 pour cent sont des femmes et 50 pour cent sont des hommes tandis que parmi les retournées 52 pour cent sont des femmes et 48 pour cent sont des hommes; ceci montre que les femmes sont beaucoup plus nombreuses sur les lieux de retour que sur les lieux de déplacement. Plusieurs vulnérabilités ont été enregistrées dans les ménages, les trois principales vulnérabilités sont: les femmes allaitantes (31%), les femmes enceintes (19%) et les personnes âgées (16%).

PÉRIODE DE DEPLACEMENT ET RAISONS DE RETOUR

Période

Raisons de déplacements des PDI

Période	Insecurité	Catastrophe
2024	4%	<1%
2023	12%	<1%
2022	16%	-
2021	16%	-
2020	12%	-
2019	4%	-
2018 et avant	33%	1%

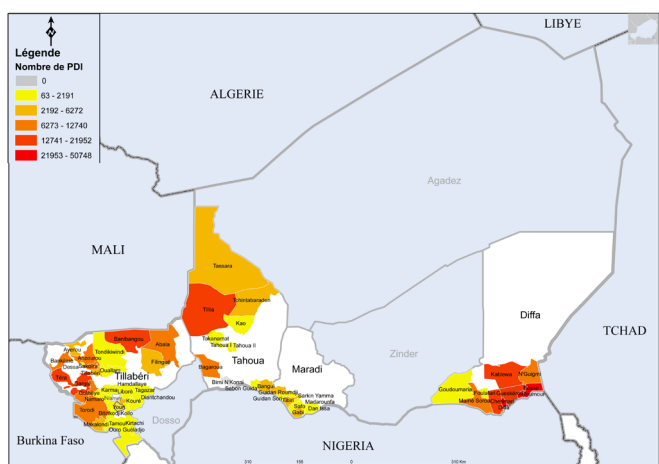
Raisons de retour de personnes retournées

Amélioration de la situation sécuritaire dans le lieu d'origine	44%
Manque de moyens financiers dans le lieu de déplacement	23%
Manque d'activité dans le lieu de déplacement	11%
Manque de services sociocommunautaires de base	11%
Problèmes de cohésion sociale	4%
Autre	7%

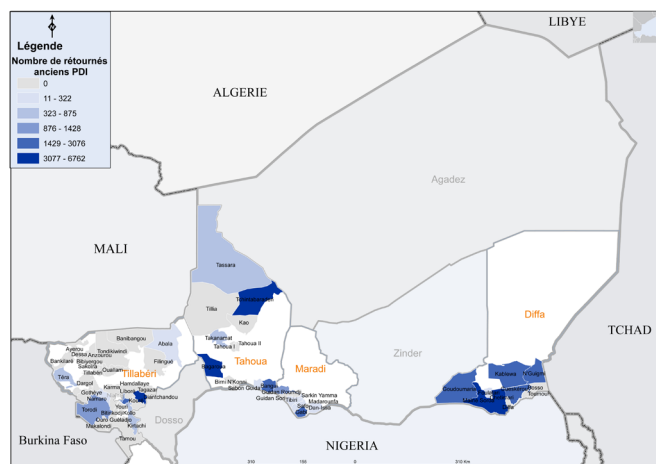
L'insécurité (95%) est la cause principale de déplacement dans les quatre régions concernées au Niger. À ce phénomène vient s'ajouter les catastrophes (4%), en effet, les répercussions et les manifestations du changement climatique sont de plus en plus spectaculaires. Seulement 1 pour cent se sont déplacés à cause des affrontements communautaires. Malgré les déplacements intenses, il a été rapporté par les informateurs clés un important retour des ménages déplacés dans les lieux d'origine. Ces retours massifs sont dus non seulement à une amélioration progressive de la situation sécuritaire dans leurs lieux d'origine mais aussi par le manque de moyens financiers, d'activités de subsistance et de services sociocommunautaires de base dans le lieu de déplacement. Les communes ayant enregistré le plus de retours sont: les communes de Chétimari, Gueskerou et Mainé Soroa dans la région de Diffa et les communes de Bagaroua et Tchintabaraden dans la région de Tahoua.

Les cartes ci-après illustrent la concentration des PDI par commune de déplacement et la concentration des retournés par commune de retour.

Concentration des PDI par commune



Concentration des Retournés par commune

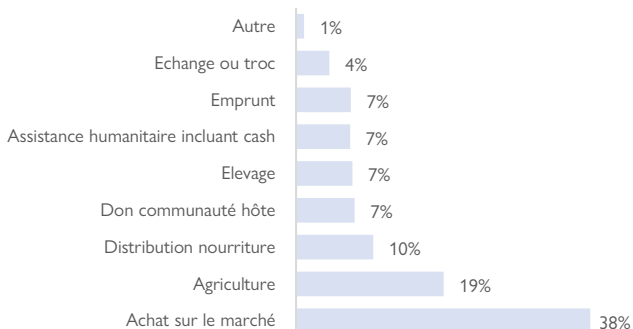


Répartition des PDI et retournés par département/commune

Département/Commune	PDI		Retournées		Localité
	Individus	Ménages	Individus	Ménages	
Diffa					
Bosso	88616	22154	2000	500	25
Bosso	47328	11832	-	-	10
Toumour	41288	10322	2000	500	15
Diffa	92012	23003	21259	3037	113
Chetimari	16144	4036	6762	966	33
Diffa	50748	12687	-	-	47
Gueskerou	25120	6280	14497	2071	33
Goudoumaria	1692	423	1988	284	11
Goudoumaria	1692	423	1988	284	11
Maine_Soroa	8860	2215	6925	975	39
Foulatari	808	202	231	33	2
Maine_Soroa	8052	2013	6694	942	37
Nguigmi	21508	5377	5159	737	43
Kabalewa	13880	3470	2149	307	19
Nguigmi	7628	1907	3010	430	24
Guidan_Roundji	9443	1424	1687	241	31
Guidan_Roundji	4833	766	1365	195	17
Guidan_Sori	704	100	-	-	4
Tibiri	3906	558	322	46	10
Madarounfa	8785	1240	3262	460	53
Dan_Issa	105	15	70	10	3
Gabi	5845	826	3076	434	30
Madarounfa	872	120	11	1	13
Safo	770	110	-	-	4
Sarkin_Yamma	1193	169	105	15	3
Tahoua					
Bagaroua	12740	1820	4305	615	4
Bagaroua	12740	1820	4305	615	4
Madaoua	4006	585	2248	320	37
Bangui	3656	535	2108	300	36
Sabon_Guida	350	50	140	20	1
Tahoua	4011	573	700	100	3
Commune Tahoua 1	700	100	-	-	1
Commune Tahoua 2	1211	173	-	-	1
Takanamatt	2100	300	700	100	1
Tassara	2933	419	875	125	6
Tassara	2933	419	875	125	6
Tchintabaraden	4667	666	4907	701	14
Kao	75	10	-	-	1
Tchintabaraden	4592	656	4907	701	13
Tillia	21952	3136	-	-	20
Tillia	21952	3136	-	-	20
Abala	8201	1187	175	25	12
Abala	8201	1187	175	25	12
Ayorou	4354	622	-	-	7
Ayorou	4354	622	-	-	7
Baleyara	2024	289	-	-	3
Tagazar	2024	289	-	-	3
Banibangou	15831	2393	-	-	16
Banibangou	15831	2393	-	-	16
Bankilaré	7875	1125	-	-	3
Bankilaré	7875	1125	-	-	3
Filingué	3472	492	-	-	3
Filingué	3472	492	-	-	3
Gotheye	28196	4028	-	-	6
Dargol	17206	2458	-	-	3
Gotheye	10990	1570	-	-	3
Kollo	5782	826	7224	1032	48
Bitinkodji	700	100	-	-	2
Dantchiandou	63	9	2093	299	4
Hamdallaye	91	13	-	-	1
Karma	280	40	-	-	3
Kirtachi	357	51	560	80	2
Kollo	448	64	707	101	11
Koure	91	13	-	-	3
Libore	252	36	1428	204	6
N_Dounga	2576	368	2436	348	8
Namaro	875	125	-	-	4
Youri	49	7	-	-	4
Ouallam	1050	150	-	-	3
Ouallam	434	62	-	-	1
Tondikiwindi	616	88	-	-	2
Say	1260	180	-	-	6
Ouro Guéladio	490	70	-	-	3
Tamou	770	110	-	-	3
Tera	15449	2207	560	80	6
Tera	15449	2207	560	80	6
Tillabéri	34195	4892	-	-	38
Anzourou	11550	1650	-	-	3
Bibiyergou	2191	313	-	-	3
Dessa	7945	1135	-	-	14
Sakoira	8295	1185	-	-	2
Tillabéri	4214	609	-	-	16
Torodi	18074	2582	1204	172	16
Makalondi	6272	896	-	-	7
Torodi	11802	1686	1204	172	9

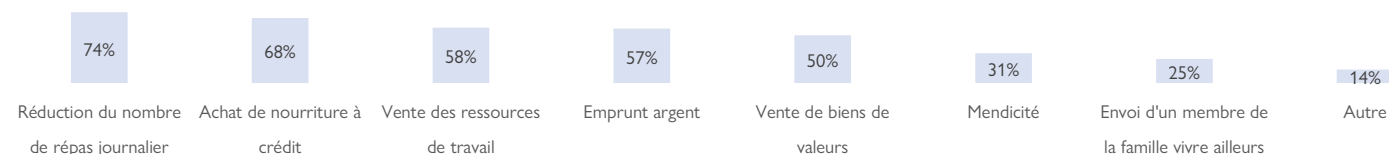
SECURITE ALIMENTAIRE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Principales sources actuelles pour obtenir la nourriture



Les deux principales sources pour obtenir la nourriture sur le lieu de déplacement sont l'achat de la nourriture sur le marché et la production de la nourriture par le biais de l'agriculture. Il existe également d'autres moyens pour obtenir la nourriture tels que les distributions de nourriture, les dons de la communauté hôte, l'élevage, l'assistance humanitaire incluant cash, l'emprunt, l'échange ou troc et entre autres. L'échange ou troc et la distribution de nourriture sont majoritairement utilisés respectivement dans la région de Diffa (commune de Diffa et N'Guiguimi) et Tillabéri (commune de Tillabéri et Tilia) pour obtenir la nourriture. Au cours du dernier mois, pour survivre dans le lieu de déplacement, la plupart des personnes déplacées ont du: emprunter de l'argent (57%), acheter la nourriture à crédit (68%), réduire le nombre de repas par jour (74%), vendre leurs biens de valeur (50%), vendre ou consommer des ressources de travail (58%), mendier (31%) et envoyer un membre de la famille vivre ailleurs (25%).

Moyens de survie au cours du dernier mois



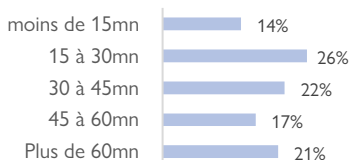
Accessibilité au marché



96%

des personnes du site ont un accès physique au marché à proximité

Distance du marché par rapport au site

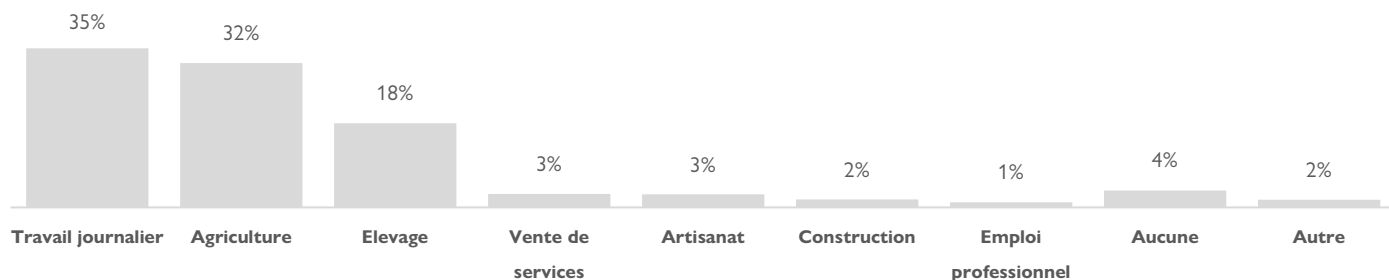


Disponibilité des biens de première nécessité sur le marché

Oui, marché très bien fourni	49%
Oui, on peut trouver la plupart des biens	49%
Non, insuffisant	2%

Dans 49 pour cent des localités, les marchés sont très bien fournis, alors que dans d'autres on ne peut trouver qu'une partie des biens de première nécessité (49%) ou bien ces biens ne sont même pas disponibles (2%). La majorité des localités où les biens de première nécessité sont insuffisants sur le marché sont des localités des communes de Youri, Ouro Guéladjo, Namaro et Bitinkodji de la région de Tillabéri, la commune de Foulatari dans la région de Diffa et la commune de Safo dans la région de Maradi. Il est constaté que les marchés très bien fournis ainsi que les marchés disposant de la plupart des biens de première nécessité sont majoritairement situés de 30 minutes à plus de 60 minutes de marche du site (dans plus de 70% des localités), pourtant dans 38 pour cent des localités, les personnes déplacées obtiennent leur nourriture en l'achetant qu'au marché.

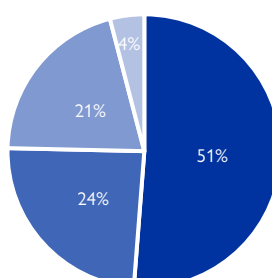
Principales sources de revenus dans le lieu de déplacement



L'intégration économique des personnes déplacées se fait par l'exercice de diverses activités. Dans toutes les régions concernées, les trois (3) principales sources de revenus sont le travail journalier (35%), l'agriculture (32%) et l'élevage (18%). Notons qu'il existe également d'autres sources de revenus à savoir la vente de services, l'artisanat, la construction, l'emploi professionnel et entre autres. Il est constaté que c'est seulement dans les localités des régions de Diffa et Tillabéri que les personnes déplacées exercent un emploi professionnel. Dans 4 pour cent des localités, les personnes déplacées n'ont aucune source de revenu, la plupart sont des régions de Tillabéri (66%) et Diffa (21%). Ceci montre que certaines personnes déplacées n'arrivent pas à avoir des sources de revenus malgré l'existence des appuis pour le développement des activités génératrices de revenus (AGR) dans 17 pour cent des localités au cours des trois (3) derniers mois par les organisations internationales, locales, les agences des nations et autres d'après les informateurs clés.

Accessibilité à la terre cultivable

D'après les informateurs clés interrogés, dans la plupart des localités, l'accès à la terre cultivable a été donné par les autorités locales aux personnes déplacées (51%) tandis que dans certaines localités, il s'agit des terres de leurs ancêtres (21%). Dans d'autres localités, les personnes déplacées n'ont pas d'accès à la terre cultivable (24%) ou cultivent sans autorisation (4%). La culture des terres sans autorisation par les personnes déplacées crée des tensions ou conflits avec les communautés autochtones dans environ 22 pour cent des localités, notamment dans les localités des communes de Diffa (60%), Gueskerou (20%) et Toumour (20%) dans la région de Diffa.



- Oui, accès donné par les autorités locales
- Non, pas d'accès à la terre cultivable
- Oui, terre de leurs ancêtres
- Oui, personnes déplacées cultivent sans autorisation

ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES

Type de lieu de déplacement des personnes déplacés

Plus de la moitié des PDI (63%) vivent dans des sites spontanés et le reste (37%) sont hébergés dans les communautés hôtes / familles d'accueil. À Diffa et Tillabéri, plus de 50 pour cent de déplacés vivent dans les sites spontanés alors qu'à Maradi et Tahoua, la plupart des déplacés sont hébergés au sein des communautés hôtes / familles d'accueil (respectivement 95% et 62%). Les personnes déplacées et les communautés hôtes entretiennent de bonnes relations dans presque toutes les localités des quatre régions concernées sauf dans certaines localités de la commune de Chétimari dans la région de Diffa.



63% des PDI vivent dans des sites spontanés



37% des PDI sont hébergés au sein des communautés hôtes / familles d'accueil

Région	DIFFA	MARADI	TAHOUA	TILLABERI				
Type de lieu de déplacement PDI	60% Site spontané	40% Communauté hôte/ famille d'accueil	5% Site spontané	95% Communauté hôte/ famille d'accueil	38% Site spontané	62% Communauté hôte/ famille d'accueil	83% Site spontané	17% Communauté hôte/ famille d'accueil

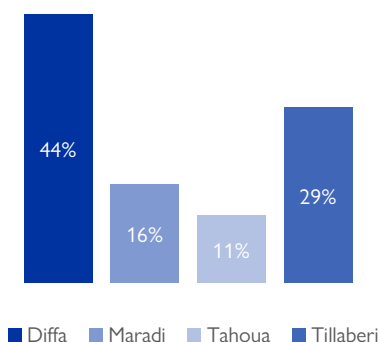
Abris des ménages déplacés

Types d'abris des ménages déplacés	Région			
	DIFFA	MARADI	TAHOUA	TILLABERI
Abri d'urgence	92%	41%	74%	83%
Abri durable	8%	57%	11%	17%
Sans abri	■	2%	15%	■

Problèmes liés aux abris des ménages déplacés

	DIFFA	MARADI	TAHOUA	TILLABERI
Logement surpeuplé	28%	33%	34%	36%
Logement très mauvais état	33%	31%	33%	42%
Logement très cher	1%	8%	6%	3%
Logement inhabitable	9%	3%	8%	5%
Populations déplacées pas accès titre foncier	4%	7%	4%	2%
Manque matériaux/Compétence pour construire/réparer logement	13%	6%	3%	2%
Pas de logement	3%	3%	6%	1%
Logement détruit	9%	1%	6%	7%
Autre	■	8%	■	2%

Besoin urgent en abri des ménages déplacés Par région



Globalement, d'après les informateurs clés, les types d'abri les plus utilisés par les ménages dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri sont les abris d'urgence (paille et bâche d'urgence), avec respectivement 92 pour cent, 74 pour cent et 83 pour cent alors que dans la région de Maradi, les abris durables (abris en banco et ciment) sont les plus utilisés (57%). Il a également été constaté des ménages sans abri, la plupart sont des régions de Tahoua (notamment dans les communes de Tillia avec 57% et Bangui avec 8%) et de Diffa (notamment dans la commune de Mainé Soroa avec 11%). En raison des déplacements massifs liés, pour la plupart, à l'insécurité et aux catastrophes, la prévalence des besoins en abris a continué à croître au Niger. Ce sont les régions de Diffa et Tillabéri qui se démarquent avec les proportions de ménages dans un besoin urgent d'abri les plus élevées (Respectivement 44% et 29%). Dans 74 pour cent des localités, les ménages déplacés ont des problèmes liés aux abris. Les deux (2) principaux problèmes liés aux abris sont: leur très mauvais état (35%) et leur surpeuplement (32%), ce qui expose ces ménages à certains problèmes de protection et les rend vulnérables à des maladies hautement transmissibles.

Besoin urgent en abri des ménages déplacés par commune**DIFFA**

Departement/Commune	Besoin urgent en abri
Bosso	14%
Bosso	5%
Toumour	9%
Diffa	45%
Chetimari	10%
Diffa	23%
Gueskerou	12%
Goudoumaria	4%
Goudoumaria	4%
Maine_Soroa	15%
Foulatari	1%
Maine_Soroa	14%
Nguigmi	22%
Kabalewa	10%
Nguigmi	12%

MARADI

Departement/Commune	Besoin urgent en abri
Guidan_Roundji	40%
Guidan_Roundji	18%
Guidan_Sori	7%
Tibiri	15%
Madarounfa	60%
Dan_Issa	—
Gabi	35%
Madarounfa	17%
Safo	6%
Sarkin_Yamma	2%

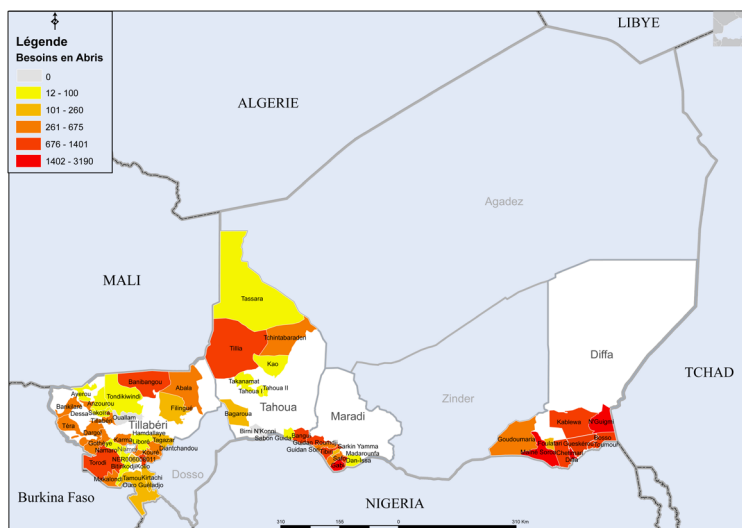
TAHOUA

Departement/Commune	Besoin urgent en abri
Bagaroua	6%
Bagaroua	6%
Madaoua	37%
Bangui	35%
Sabon_Guida	2%
Tahoua	4%
Commune Tahoua 1	1%
Commune Tahoua 2	2%
Takanamatt	1%
Tassara	2%
Tassara	2%
Tchintabaraden	13%
Kao	3%
Tchintabaraden	10%
Tillia	38%
Tillia	38%

TILLABERI

Departement/Commune	Besoin urgent en abri
Abala	6%
Abala	6%
Ayorou	1%
Ayorou	1%
Baleyara	2%
Tagazar	2%
Banibangou	10%
Banibangou	10%
Bankilaré	3%
Bankilaré	3%
Filingué	3%
Filingué	3%
Gotheye	6%
Dargol	3%
Gotheye	3%
Kollo	34%
Bitinkodji	—
Dantchiandou	3%
Hamdallaye	1%
Karma	3%
Kirtachi	2%
Kollo	8%
Koure	3%
Libore	6%
N_Dounga	6%
Namaro	—
Youri	1%
Ouallam	—
Ouallam	—
Tondikiwindi	—
Say	2%
Ouro Guéladio	1%
Tamou	1%
Tera	7%
Tera	7%
Tillaberi	13%
Anzourou	1%
Bibiyergou	1%
Dessa	4%
Sakoira	1%
Tillaberi	8%
Torodi	13%
Makalondi	5%
Torodi	8%

Besoin en abri des ménages déplacés par commune



Les besoins urgents en abris sont plus concentrés dans les communes suivantes:

Les communes de Diffa, Mainé soroa, N'Guiguimi et Gueskerou à Diffa.

Les communes de Torodi, Kollo et Banibangou à Tillabéri.

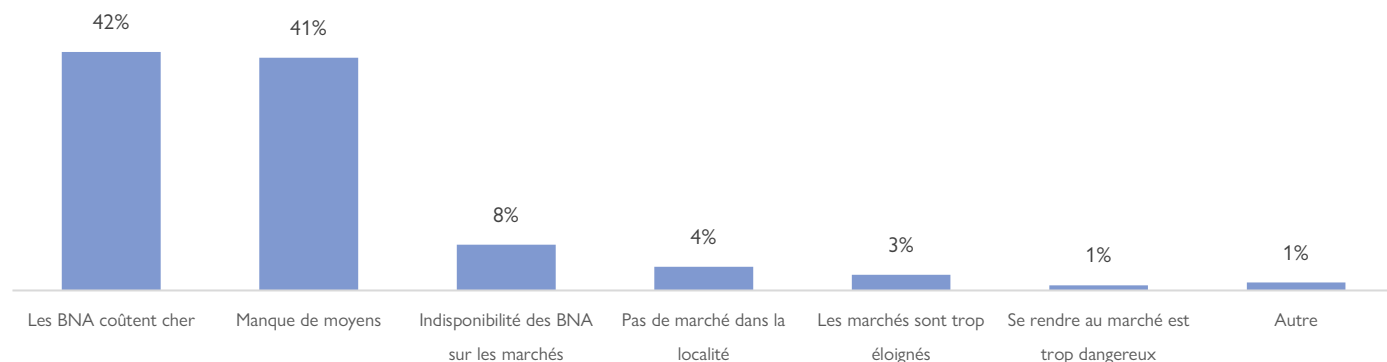
Les communes de Guidan Roundji, Tibiri, Gabi et Madarounfa à Maradi.

Les communes de Bangui et Tillia à Tahoua.

Biens non alimentaires (BNA)

Dans toutes les régions concernées, durant les 3 derniers mois, la plupart des personnes déplacées ont eu accès aux articles non alimentaires suivants: savon, moustiquaire, brosse à dents, matelas, couverture, casserole, seau, emballage plastique, vêtements, serviettes hygiéniques, matériel de cuisine, fourneau, produit de traitement d'eau et lampe. Les problèmes impactant l'accessibilité aux biens non alimentaires majoritairement rapportés par les informateurs clés sont: la cherté des articles (42%) et le manque de moyens (41%) pour s'en procurer.

Problèmes liés à l'accès des biens non alimentaires



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

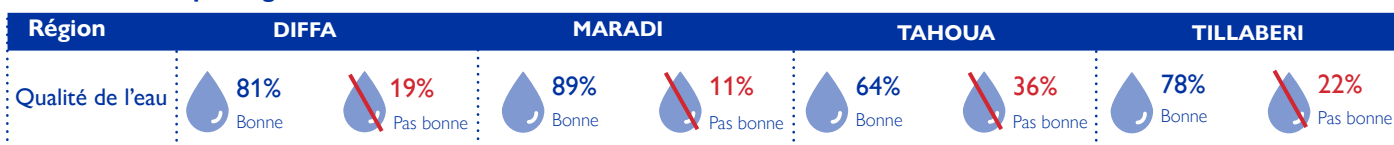
Source d'approvisionnement en eau

Région	Puit traditionnel	Forage/Pompe manuelle	Puit amélioré	Bladder	Eau de surface	Captage eau de pluie	Vendeur eau	Eau robinet	Mini AEP
Diffa	3%	39%	4%	-	-	-	10%	37%	7%
Maradi	17%	20%	3%	-	2%	-	14%	42%	2%
Tahoua	20%	8%	5%	50%	5%	1%	3%	5%	3%
Tillabéri	15%	30%	1%	-	8%	-	10%	30%	6%

La croissance incessante des déplacements rend l'accès difficile à l'eau potable parce que le réseau d'adduction d'eau ne suit pas le même rythme. Ce décalage expose les populations à des eaux de qualité douteuse qu'elles utilisent chaque jour pour leurs consommations et leurs besoins quotidiens (puits traditionnel, eau de surface, etc.), lesquelles favorisent la montée des maladies endémiques (diarrhée, paludisme, etc.).

D'après les informateurs clés interrogés, les personnes déplacées utilisent différentes sources pour s'approvisionner en eau dans les régions concernées. De manière générale, l'eau de robinet (30%), le forage ou pompe manuelle (26%), et les puits traditionnels (13%) sont les sources d'approvisionnement en eau majoritairement utilisées par les ménages. Les forages ou pompes manuelles existent à une échelle importante dans les régions de Diffa (39%) et Tillabéri (30%). L'eau courante est majoritairement utilisée dans la région de Maradi (42%) suivi de la région de Tillabéri (30%). La région de Tahoua se démarque par une utilisation à grande échelle des bladders (50%). La majorité des informateurs clés ont déclaré que la qualité de l'eau utilisée est bonne (79%) contre environ 21 pour cent qui ont déclaré qu'elle ne l'est pas. C'est surtout dans les régions de Tahoua et Tillabéri que les populations déplacées sont le plus impactées par l'accessibilité à une eau de qualité, les localités des communes de Bangui et Bagaroua à Tahoua et celles de Dessa, Youri, Karma, Bankilaré, Kollo et Ayorou à Tillabéri sont le plus touchées.

Qualité de l'eau par région



Problèmes liés à la qualité de l'eau

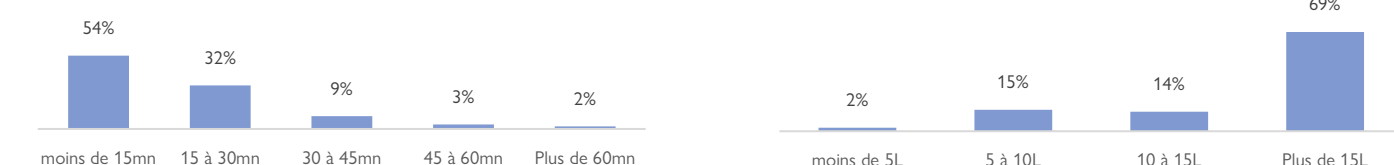
Globalement, les problèmes liés à la qualité de l'eau utilisée par les ménages sont dus majoritairement à sa non potabilité (35%), à la couleur de l'eau (28%), à son goût (25%) et à son odeur (12%). La répartition des problèmes liés à la qualité d'eau est inégale, à Diffa, le problème le plus répandu est le goût de l'eau alors qu'à Maradi, le problème le plus répandu est la couleur de l'eau qui est trouble brune. Quant aux régions de Tahoua et Tillabéri, les problèmes majoritaires sont respectivement l'odeur et la non-potabilité de l'eau.



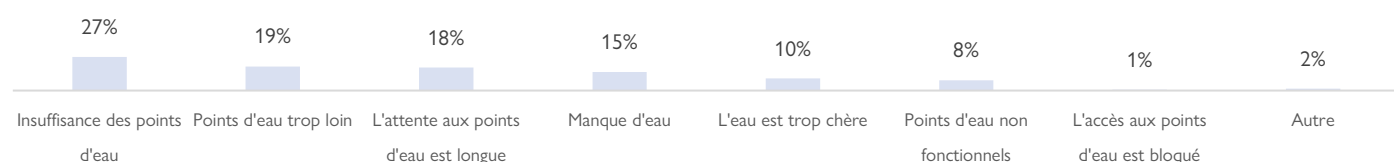
Le temps moyen nécessaire pour atteindre un point d'eau, collecter de l'eau (incluant le temps d'attente), et ramener l'eau au domicile sont des défis majeurs pour les personnes déplacées. Dans environ 35 pour cent de localités, il existe des obstacles à l'accès à l'eau. Les obstacles les plus répandus rapportés par les informateurs clés dans les localités sont: l'insuffisance des points d'eau (27%), les points d'eau sont trop loin (19%), l'attente aux points d'eau est longue (18%) et le manque d'eau (15%). Les communes de Mainé Soroa et N'Guigmi à Diffa, les communes de Gabi et Tibiri à Maradi, les communes de Bangui et Tillia à Tahoua et les communes de Makalondi et Torodi à Tillabéri sont les communes ayant le plus d'obstacles liés à l'accès à l'eau par région.

Distance parcourue pour accéder à la source d'eau la plus proche (marche à pied)

Volume d'eau journalier auquel les personnes déplacées ont accès



Obstacles liés à l'accès à l'eau



Accessibilité aux Latrines

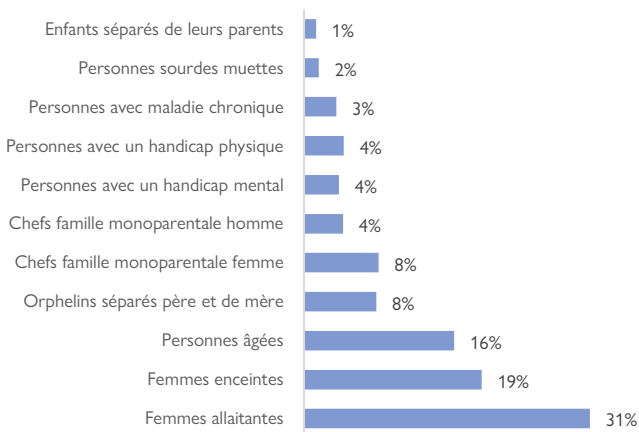
D'après les informateurs interviewés, dans 60 pour cent des localités, les ménages n'ont pas de latrines alors que 40 pour cent des localités, les ménages ont des latrines. Les communes de Diffa, Mainé Soroa et Gueskerou dans la région de Diffa, les communes de Bangui, Tillia et Tchintabraden dans la région de Tahoua, les communes de Kollo, Tillabéri et Dessa dans la région de Tillabéri et la commune de Gabi à Maradi sont les plus touchées par le manque de latrines dans les différentes localités. Les différents types de latrines utilisées par les ménages sont: les latrines collectives et les latrines privées. À Diffa et Tillabéri, les latrines privées sont utilisés à une échelle réduite avec respectivement des proportions de 23 pour cent et 5 pour cent. Quant aux latrines collectives, elles sont minoritairement utilisées dans les régions de Maradi (26%) et Tahoua (9%). Parmi les latrines disponibles, environ 55 pour cent sont en mauvais état, 41 pour cent sont opérationnelles et 7 pour cent inutilisables. Dans les localités évaluées, la majorité (64%) des latrines des ménages pour hommes et femmes ne sont pas séparées. Il est constaté que ce sont ces latrines non séparées qui sont le plus en très mauvais état, rendant ainsi l'hygiène assez complexe. Selon les informateurs clés, seulement 25 pour cent des localités ont des comités d'hygiène dans les lieux de déplacement. Ces localités se trouvent majoritairement dans les communes de Gabi et Guidan Roundji dans la région de Maradi, la commune de Chetimari dans la région de Diffa et la commune de Bangui dans la région de Tahoua. Il faut noter qu'il existe également des douches séparées et collectives dans les quatre (4) régions concernées. Ce sont les douches séparées qui sont majoritairement utilisées surtout dans les régions de Diffa, Maradi et Tahoua. Les personnes déplacées font face à des obstacles pour accéder aux latrines, points d'eau et aire de défécation. Les trois principaux obstacles sont: La distance (47%) (les latrines et aire de défécation sont éloignées), les routes sont dangereuses (14%) et les risques d'enlèvements (14%). D'après les répondants, il n'y a pas non plus d'éclairage dans ces espaces (93%). Au regard de ces analyses, en matière d'hygiène et assainissement, l'accent doit davantage se porter sur les régions de Diffa et Tillabéri.

RÉGION	ACCES AUX LATRINES		TYPE LATRINES UTILISÉES		ETAT DES LATRINES UTILISÉES		
	Oui	Non	Latrines collectives	Latrines privées	En mauvais état	Inutilisable	Opérationnelle
DIFFA	25%	75%	77%	23%	54%	7%	39%
MARADI	64%	36%	26%	74%	55%	2%	43%
TAHOUA	42%	58%	9%	91%	50%		50%
TILLABERI	49%	51%	95%	5%	58%	4%	38%

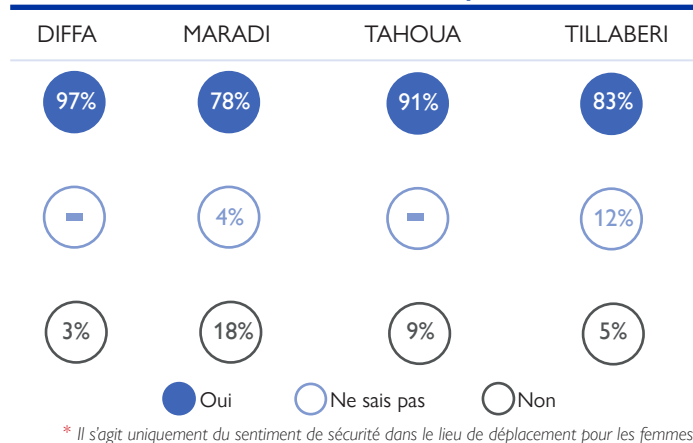
PROTECTION

Parmi les 426 988 personnes déplacées identifiées, 49 719 sont vulnérables soit 12 pour cent du total. Depuis 2023, le segment de personnes vulnérables observées dans les populations déplacées n'a fait qu'augmenter. Ce segment des personnes vulnérables est majoritairement composé de femmes allaitantes (31%), de femmes enceintes (19%) et de personnes âgées (16%). Outre la présence des personnes vulnérables observées au cours de ce round, d'après les informateurs clés, une proportion non négligeable (28%) de personnes déplacées n'avaient pas de documents d'identité au moment de l'enquête. Et c'est la région de Diffa qui se distingue avec la proportion la plus élevée surtout dans les communes de Mainé Soroa et Gueskerou. Dans les quatre (4) régions concernées, cette absence de document s'explique pour la plupart par le manque de moyens financiers (23%), la négligence ou le manque d'intérêt (22%), le manque d'un bureau d'émission (16%) et le manque de connaissance sur l'importance des documents (16%). Seulement 7 pour cent des localités dont les informateurs clés ont déclaré que la population déplacée ne se sentent pas en sécurité ; il s'agit des localités dans les communes de Diffa, Chetimari et Mainé Soroa de la région de Diffa, les communes de Gabi, Tibiri, Safo et Guidan Roudji de la région de Maradi, les communes de Bangui, Tilia, Takanamat et Birni N'Konni de la région de Tahoua et les communes d'Anzourou, Makalondi, Torodi et Ayorou dans la région de Tillabéri.

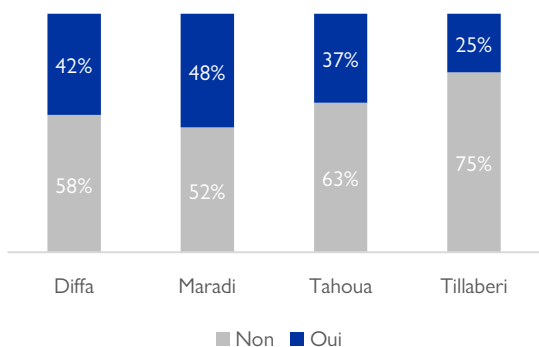
Vulnérabilités



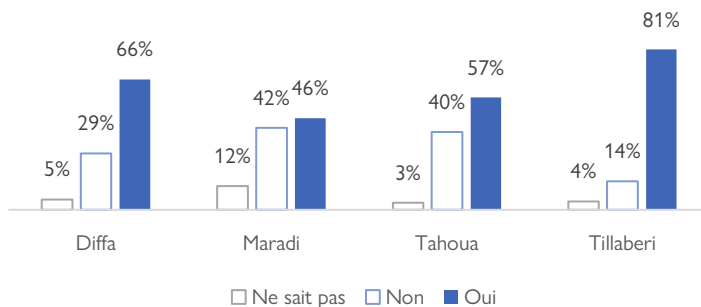
Sentiment de sécurité dans le lieu de déplacement



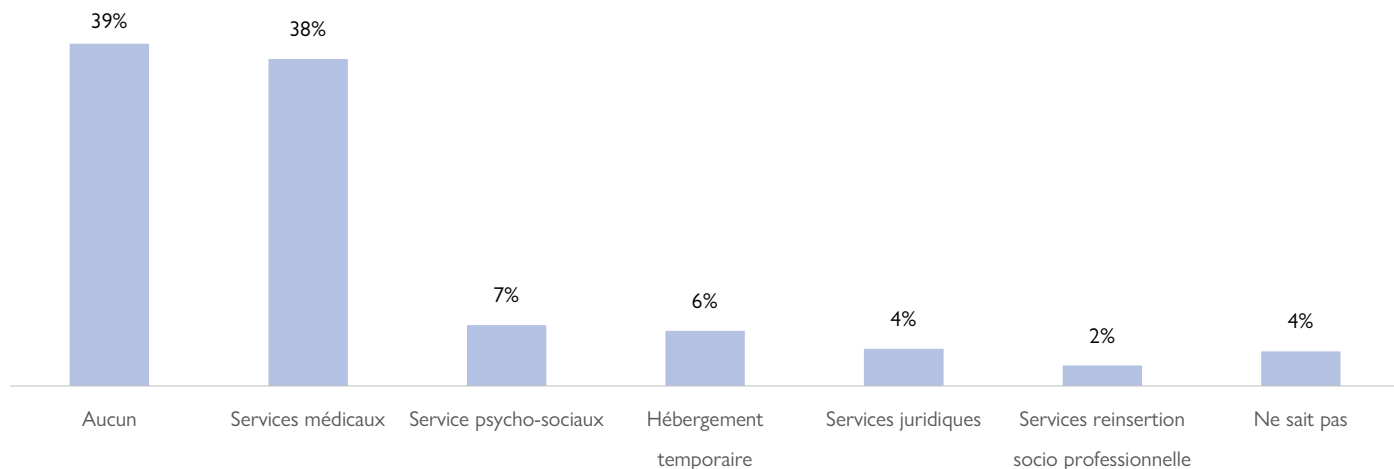
Existence des mécanismes de plaintes pour les victimes d'abus, d'exploitation et de VBG



Possession de documents d'identification



Services spécialisés de prise en charge des victimes d'abus, d'exploitation et de VBG disponibles et accessibles dans le lieu

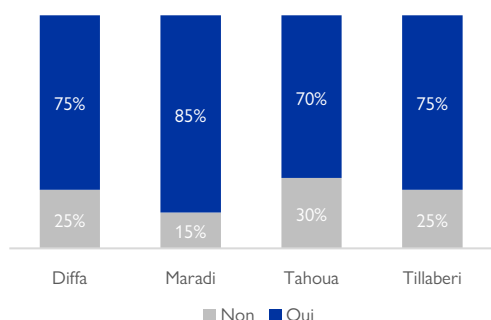


Il existe des mécanismes de plaintes pour les victimes d'abus, d'exploitation et de VBG dans environ 37 pour cent des localités des régions évaluées. Ce sont les régions de Tahoua et Tillabéri qui se démarquent avec les plus faibles proportions (37% et 25% respectivement) surtout dans les communes de Tilia et Bangui à Tahoua et les communes de Kollo et Banibangou à Tillabéri. Les services spécialisés de prise en charge des victimes de VBG ne sont pas disponibles et accessibles dans environ 39 pour cent des lieux de déplacement alors que dans certaines localités, ces services sont disponibles et accessibles. Parmi les services disponibles pour ces victimes de VBG, il y a les services médicaux (38%), les services psycho-sociaux (7%), hébergement temporaire (6%), les services juridiques (4%) et les services de reinsertion socio professionnelle (2%).

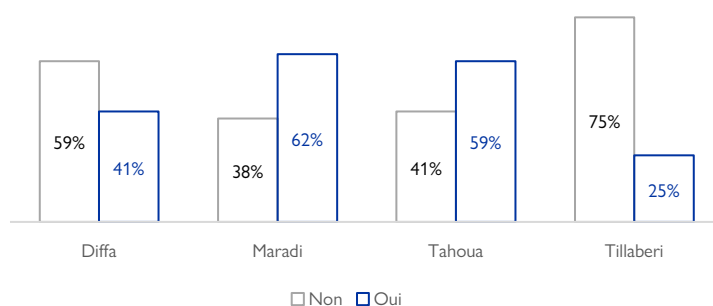
SECURITE

D'après les informateurs clés, 76 pour cent des localités ont un dispositif de sécurité. La région de Tahoua se distingue par la proportion la plus élevée de localités sans dispositif de sécurité notamment dans les communes de Tilia et Bangui. À Diffa, ce sont les communes de Diffa et Gueskerou qui se distinguent avec le plus grand nombre de localités sans dispositif de sécurité. En ce qui concerne la région de Maradi et Tillabéri, ce sont respectivement les communes de Gabi et Torodi qui présentent les proportions les plus élevées de localités sans dispositif de sécurité. Dans plus de 40 pour cent des localités évaluées, les incidents de sécurité sont signalés. C'est dans les régions de Diffa et Tillabéri que les incidents sécuritaires sont les moins signalés surtout dans les communes de N'Guiguimi, Mainé Soroa, Diffa et Chetimari dans la région de Diffa et les communes de Kollo, Torodi, Tillabéri et Abala dans la région de Tillabéri. Il est également constaté à une échelle importante un manque des espaces de jeu dédiés aux enfants surtout dans la région de Tahoua notamment dans certaines localités des communes de Bangui, Tilia et Tchintabaraden. Les communautés hôtes et les personnes déplacées entretiennent de très bonnes relations dans la plupart des localités des quatre régions. Dans 48 pour cent des localités évaluées, les retournées anciennes PDI arrivent à se réintégrer dans leurs lieux d'origine. Il s'agit majoritairement des localités dans les communes de Mainé Soroa, Diffa, Chetimari et Gueskerou de la région de Diffa, les communes de Bangui, Tchintabaraden et Tilia de la région de Tahoua et les communes de Gabi et Guidan Roundji. Néanmoins, cette réintégration est très faible dans la région de Tillabéri surtout dans les communes de Banibangou, Abala, Tillabéri et Dessa.

Existence de dispositif sécuritaire dans les localités



Incidents sécuritaires signalés dans les localités



Dans toutes les régions évaluées, il y'a divers acteurs qui rentrent en jeu dans l'assurance de la sécurité sur les différents lieux de déplacement. Les trois principaux acteurs sont les militaires, les communautés et les personnes déplacées elles-mêmes avec les proportions respectives de 33 pour cent, 17 pour cent et 13 pour cent. Les types d'incidents sécuritaires les plus courants survenus dans les localités sont: vol (59%), enlèvement (8%) et criminalité (6%). Certains problèmes signalés dans les localités comme: les mariages précoces, les violences domestiques, le travail forcé, la mendicité forcée et entre autres, affectent souvent les femmes et les filles ainsi que la vie normale dans les lieux de déplacements. Il n'y a pas d'éclairage suffisant sur les espaces dans environ 92 pour cent des localités, la majorité des espaces sont ceux des régions de Diffa (communes de Mainé Soroa avec 11%, Diffa avec 8% et Gueskerou avec 6%), Maradi (commune de Gabi avec 6%) et Tahoua (commune de Bangui avec 7%), ceci peut également faire accroître les incidents sécuritaires dans les différents lieux de déplacement. Les mécanismes de référencement d'incidents sécuritaires les plus existants dans les localités sont: les leaders communautaires (39%), les forces de défense et de sécurité (27%) et la police (18%).

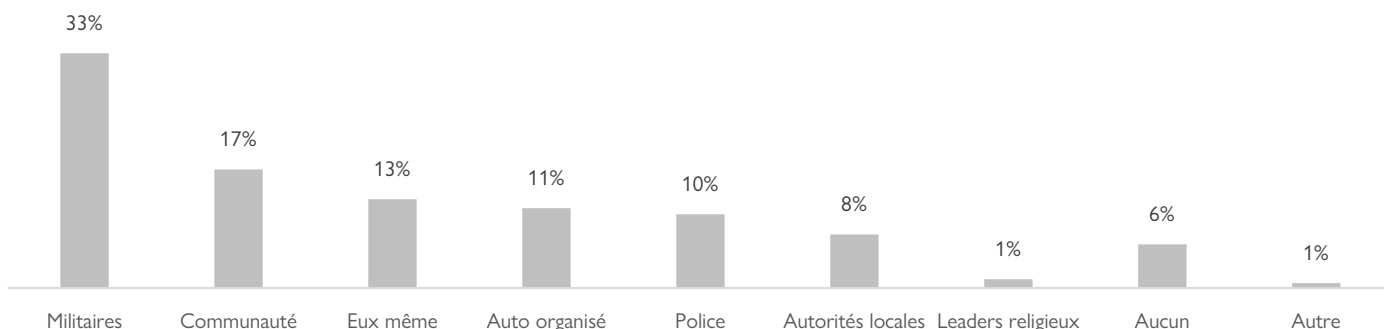
Incidents sécuritaires les plus répandus dans les localités

Région	Frictions communautaire accueil	Frictions entre residents site	Conflit armé	Vol	Criminalité	Enlèvement	Recrutement de force	Arrestation arbitraire	Autre
Diffa	7%	6%	7%	56%	9%	7%	1%	2%	5%
Maradi	2%	1%	2%	57%	7%	21%	1%	-	9%
Tahoua	5%	12%	3%	55%	3%	8%	2%	-	12%
Tillabéri	4%	3%	1%	67%	2%	-	1%	1%	21%

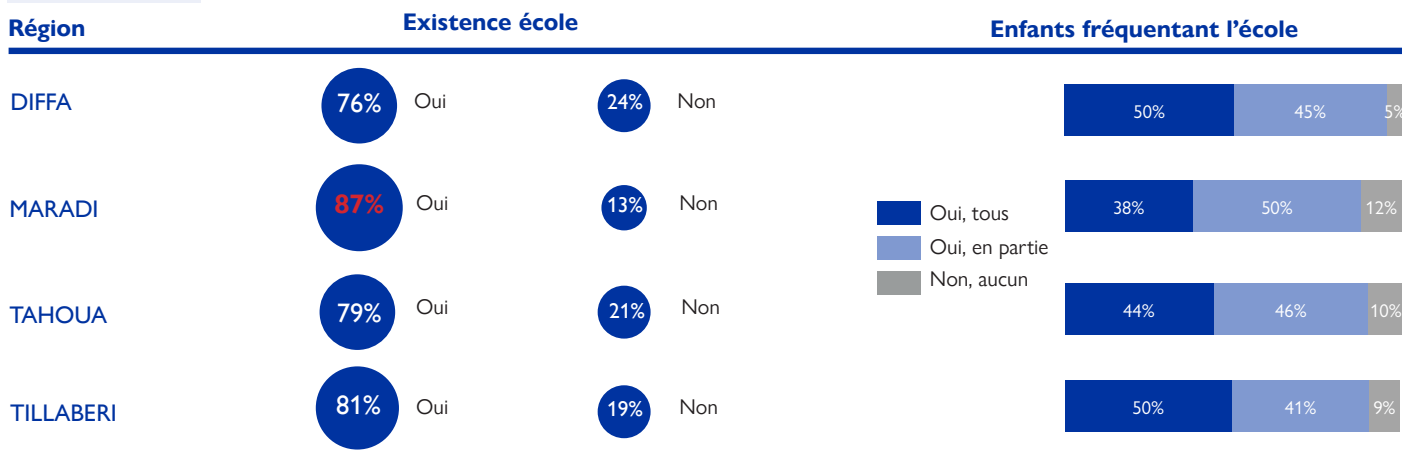
Mécanismes de référencement des incidents sécuritaires dans les localités

Région	Police	Force de défense et de sécurité	Leaders communautaires	Leaders religieux	Organisation humanitaire	Juge des mineurs	Autre
Diffa	15%	33%	40%	12%	-	-	-
Maradi	12%	36%	43%	5%	2%	1%	1%
Tahoua	29%	11%	38%	18%	4%	-	-
Tillabéri	19%	21%	33%	14%	5%	-	8%

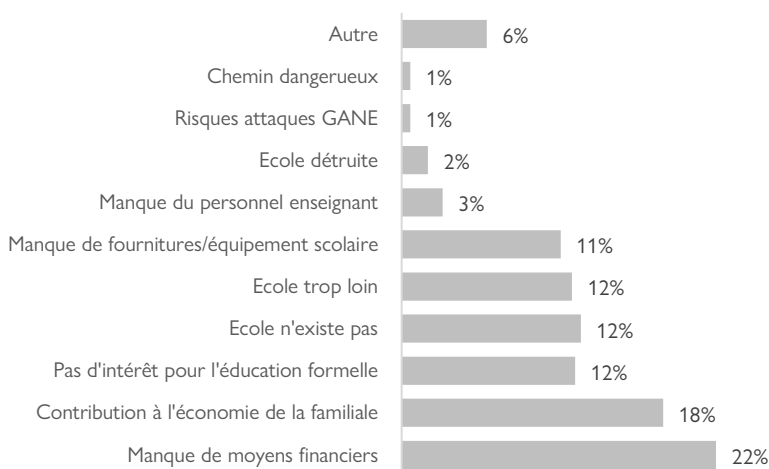
Principaux assureurs de la sécurité dans les localités



EDUCATION



Raisons empêchant les enfants de fréquenter l'école

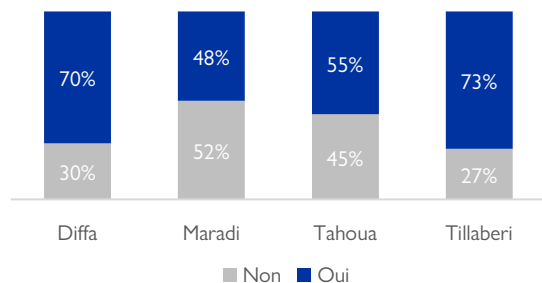


Dans 79 pour cent des localités, il a été rapporté l'existence des écoles dans le lieu de déplacement ou proche du lieu de déplacement. Les communes les plus touchées par l'absence d'école sont: les communes de Diffa et Gueskerou à Diffa, la commune de Guidan Roundji à Maradi, les communes de Tilia et Bangui à Tahoua et les communes de Tillabéri et Banibangou à Tillabéri. Malgré l'existence des écoles dans certaines localités des quatre régions évaluées, aucun enfant ne fréquente l'école notamment dans les localités de la commune de Madarounfa à Maradi, la commune de N'Guigni à Diffa, la commune de Tilia à Tahoua et la commune d'Anzourou à Tillabéri. Dans d'autres localités, uniquement une partie des enfants fréquentent l'école notamment dans les localités de la commune de Gabi de la région de Maradi. La plupart des écoles sont situées dans un rayon de 10 à 30 minutes de marche dans les quatre (4) régions concernées. Les deux (2) principales raisons empêchant les enfants de fréquenter l'école sont le manque de moyens financiers (22%) et leur contribution à l'économie de la famille par le travail (18%).

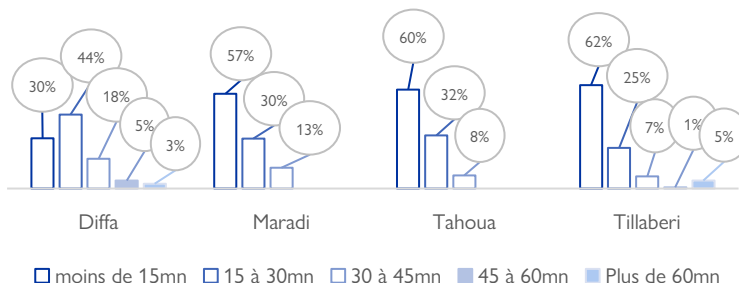
SANTÉ

La plupart des informateurs clés ont déclaré que les personnes déplacées ont accès à des services médicaux, à plus de 50 pour cent dans les régions de Tillabéri, Diffa et Tahoua et environ 48 pour cent dans la région de Maradi. Les communes de Mainé Soroa et N'Guigni à Diffa, Gabi et Guidan Roundji à Maradi, Tilia et Bangui à Tahoua, Kollo, N'Dounga et Makalondi sont les communes les plus touchées par l'indisponibilité des services médicaux. La majorité des services médicaux fonctionnels disponibles dans les localités sont les centres de santé (45%) et les cliniques mobiles (26%). Certains services médicaux sont pour la plupart situés sur le site notamment dans les régions de Maradi (Surtout les communes de Gabi et Guidan Roundji), Tahoua (surtout les communes de Bangui et Tchintabaraden) et Tillabéri (surtout les communes de Tillabéri et Abala) par contre certains sont situés en dehors du lieu de déplacement notamment dans la région de Diffa. Les maladies les plus récurrentes sur les lieux de déplacement sont le paludisme (32%) et la diarrhée (17%).

Accessibilité des services médicaux par région



Distance parcourue pour accéder aux services médicaux



Types de services médicaux disponibles par région

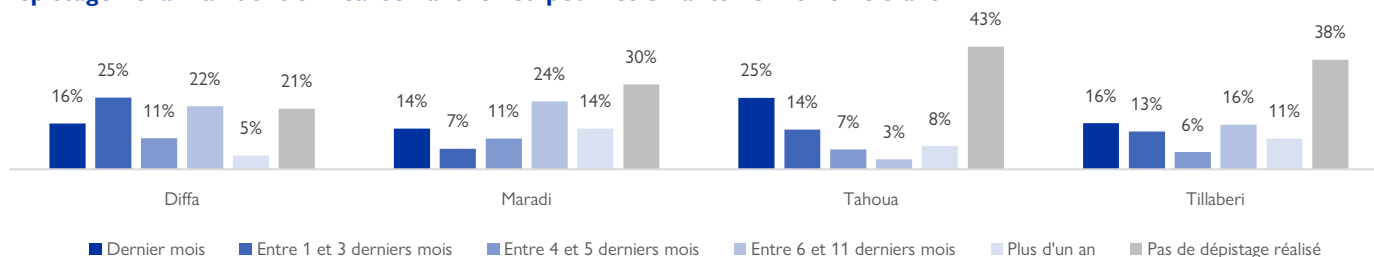
Région	Clinique mobile	Centre de santé	Hôpital	Case de santé	Clinique privée	Autre
Diffa	25%	54%	1%	20%	-	-
Maradi	10%	45%	6%	23%	12%	4%
Tahoua	16%	36%	-	46%	2%	-
Tillabéri	37%	36%	2%	24%	1%	-

Problèmes de santé les plus récurrents sur les sites des déplacés par région

Région	Diarrhée	Maladie de peau	Maux de tête	Paludisme	Maux de ventre	Malnutrition	Toux	Autre
Diffa	14%	3%	9%	29%	10%	20%	11%	4%
Maradi	13%	17%	6%	39%	4%	13%	4%	4%
Tahoua	24%	2%	10%	30%	6%	18%	7%	3%
Tillabéri	20%	3%	12%	35%	15%	3%	11%	1%

NUTRITION ET ALIMENTATION

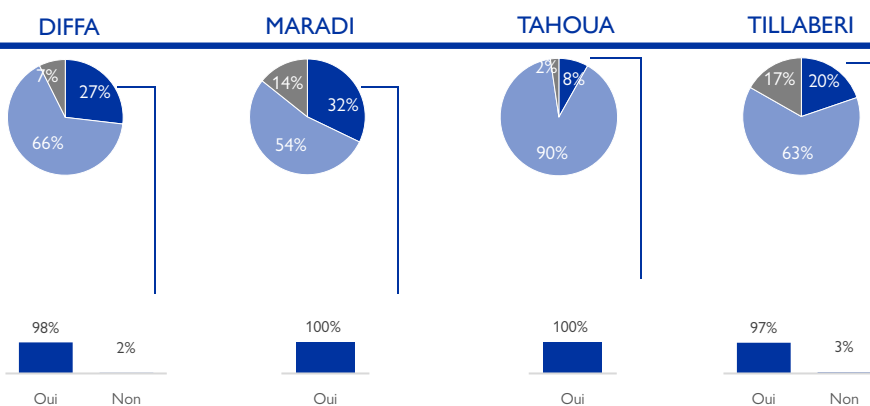
Dépistage de la malnutrition réalisé dans le lieu pour les enfants de moins de 5 ans



Région

Disponibilité des centres nutritionnels

■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas

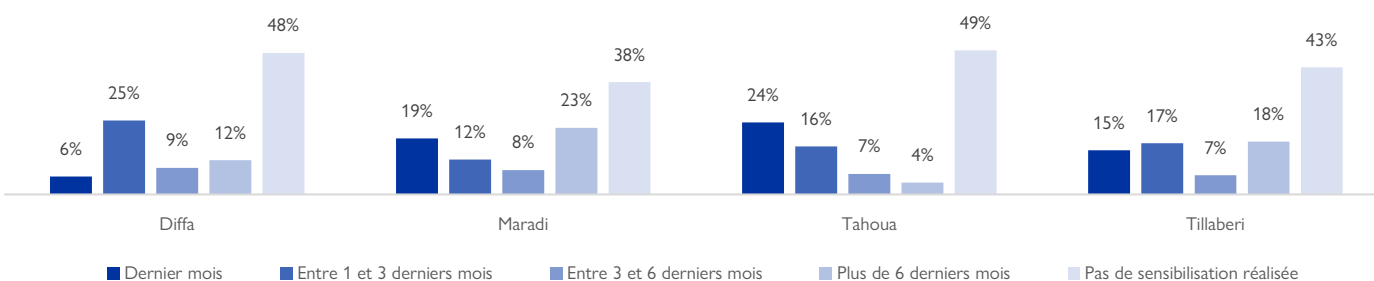


Accessibilité des centres nutritionnels

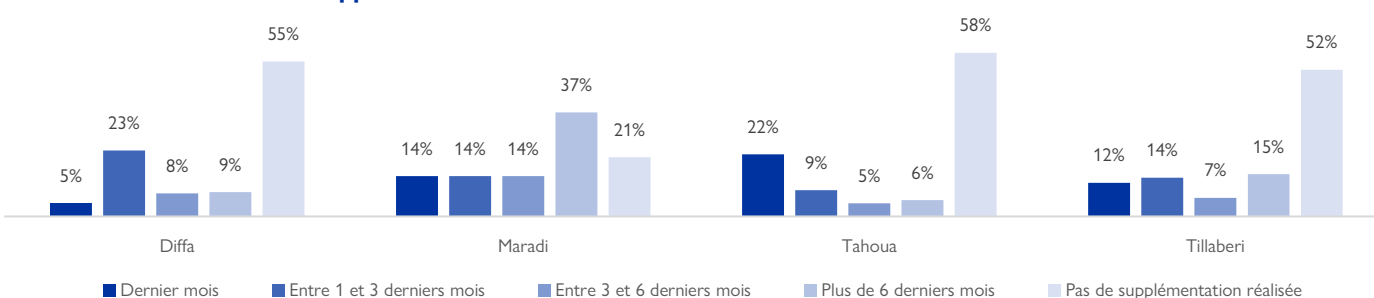


Parmi les localités évaluées, 31 pour cent n'ont pas eu de dépistage nutritionnel pour les enfants. La plupart de ces localités sont dans les communes de Diffa et N'Guigmi dans la région de Diffa, Gabi et Guidan Roumdji dans la région de Maradi, Tilia et Tchintabaraden dans la région de Tahoua et Tera et Banibangou dans la région de Tillabéri. Dans le reste (69%), les enfants des ménages avaient reçu au moins un dépistage, dont la majorité entre les 6 et 11 derniers mois (18%). Cependant, dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri, plus de 15 pour cent des localités ont eu un dépistage le mois précédent. Les deux (2) principaux acteurs de dépistages dans les localités sont les agents de santé (61%) et les relais communautaires (36%). Les centres nutritionnels ne sont pas disponibles dans la plupart des localités (67%) des quatre régions évaluées. Seulement 23 pour cent des informateurs clés ont mentionné la disponibilité de ces centres nutritionnels dans leurs localités ou proche de leurs localités. Ces centres nutritionnels sont accessibles et situés à des distances raisonnables d'environ 5 à 15 minutes des ménages pour la plupart.

Réalisation des activités de sensibilisation sur l'alimentation des enfants de moins de 2 ans



Réalisation des activités de supplémentation communautaire de vitamine A chez les enfants de moins de 5 ans



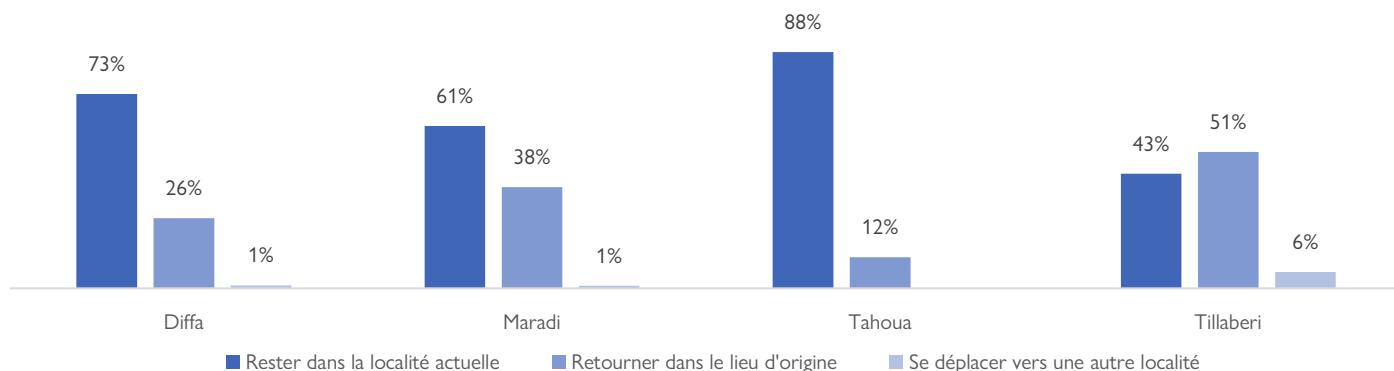
Dans 45 pour cent des localités évaluées, il n'y a pas eu d'activités de sensibilisation sur l'alimentation des enfants de moins de 2 ans. La plupart de ces localités sont dans les communes de Gueskerou, N'Guigmi et Mainé Soroa dans la région de Diffa, Tillia dans la région de Tahoua et Tera et Banibangou dans la région de Tillabéri. Dans le reste (55%), il y'a eu des activités de sensibilisation sur l'alimentation des enfants de moins de 2 ans, dont la majorité au cours des 1 et 3 derniers mois (19%).

Dans 49 pour cent des localités évaluées, il n'y a pas eu d'activités de supplémentation communautaire de vitamine A chez les enfants de moins de 5 ans. La plupart de ces localités sont dans les communes Gueskerou, Mainé Soroa, Chétimari et N'Guigmi dans la région de Diffa, et Tillia dans la région de Tahoua. Dans le reste (55%), il y'a eu des activités de sensibilisation sur l'alimentation des enfants de moins de 2 ans, dont la majorité entre 1 et 3 derniers mois (17%).

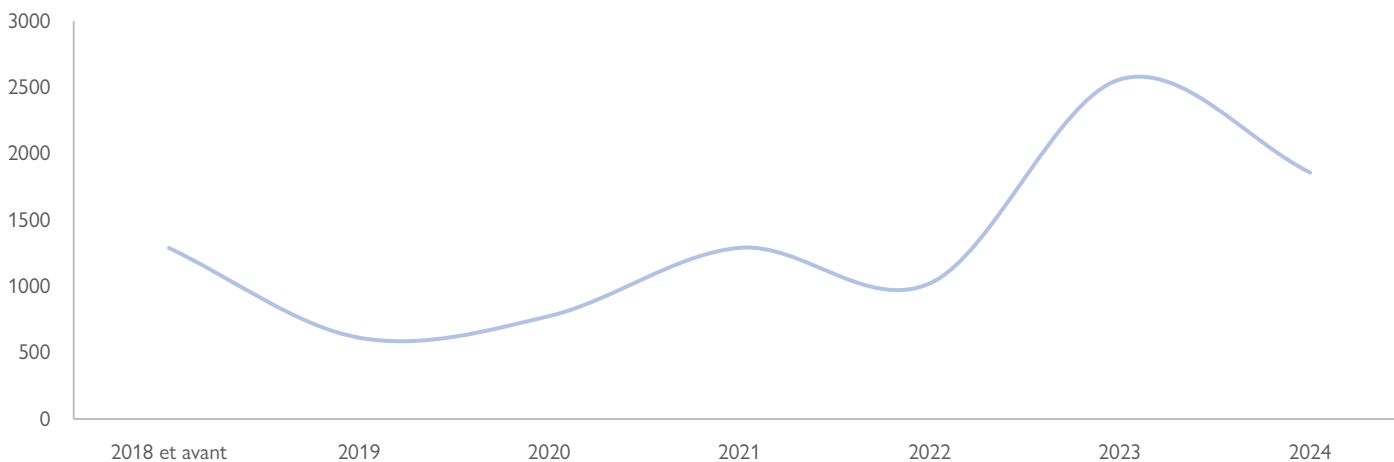
INTENTIONS FUTURES DES PDI

Globalement, environ 63 pour cent de l'échantillon des ménages PDI choisis ont déclaré ne pas avoir l'intention de quitter le lieu de déplacement; contre 34 pour cent qui souhaitent retourner dans leurs localités d'origine et 3 pour cent qui désirent se déplacer vers une autre localité. Dans les régions de Diffa, Maradi et Tahoua, la plupart des PDI veulent rester dans leur localité actuelle alors qu'à Tillabéri, la plupart veulent retourner dans leur lieu d'origine. Parmi l'échantillon des ménages retournés considéré, la majorité étaient de retour dans leur lieu d'origine entre 2021 et 2023 (52%). L'amélioration de la situation sécuritaire est la principale raison des retours (44%) d'après les informateurs clés. Il est essentiel de soutenir le retour, l'intégration locale ou la relocalisation des personnes déplacées.

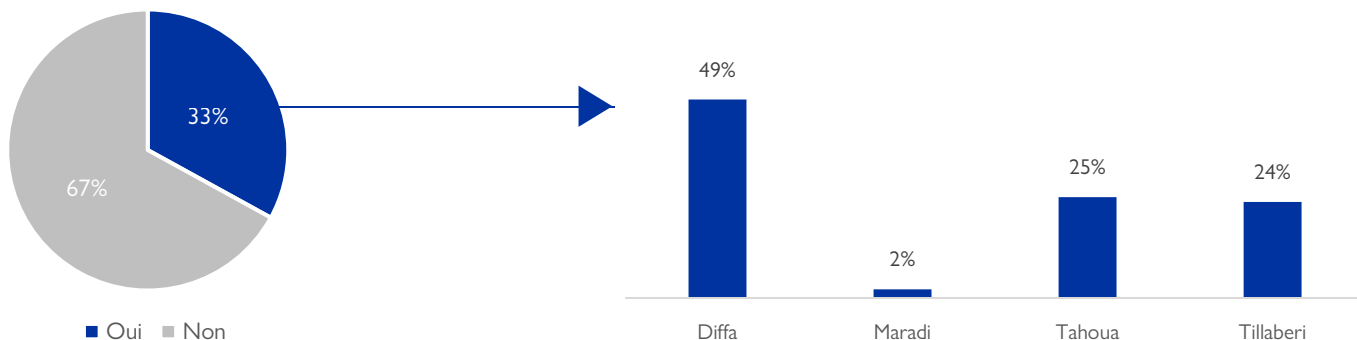
Intention des PDI pour les 1 à 3 prochaines années



Année de retour dans le lieu d'origine des ménages retournés (anciens PDI)



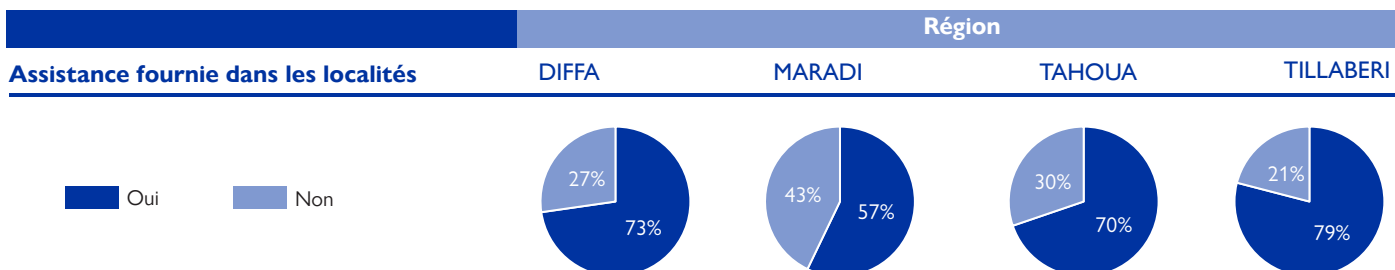
Ménages PDI ayant effectués plusieurs déplacements



Parfois, il est difficile de trouver un lieu de déplacement adéquat. En effet, 33 pour cent des ménages PDI se sont déplacés plus d'une fois contre 67 pour cent qui se sont déplacés juste une seule fois. Parmi les ménages PDI qui se sont déplacés plus d'une fois, la majorité se trouvent dans la région de Diffa soit 49 pour cent du total (la plupart sont ceux des communes de Diffa avec 20%, Mainé Soroa avec 19%, Chetimari avec 19% et Gueskerou avec 18%). Les déplacements multiples sont rares dans la région de Maradi. Cela est dû au type de crise qui est l'excursion des bandits armés dans la région de Maradi contrairement aux attaques des groupes armés non étatiques (GANE) dans les autres régions.

BESOINS HUMANITAIRES

Selon les résultats de l'enquête, environ 70 pour cent des localités dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri ont reçu une assistance humanitaire alors que dans la région de Maradi, seulement 57 pour cent des localités ont reçu une assistance humanitaire. Par contre, certaines localités n'ont pas reçu d'assistance humanitaire notamment dans les communes de Diffa, N'Guigmi, Goudamaria et Mainé Soroa dans la région de Diffa, les communes de Gabi, Tibiri, Madarounfa et Guidan Roudji dans la région de Maradi, les communes de Bangui, Tilia et Tchintabaraden dans la région de Tahoua et les communes de Liboré, Kollo, Youri et Torodi dans la région de Tillabéri. Les types d'assistance les plus reçus étaient les vivres (79%), les biens non alimentaires (64%) et les abris (60%). Tillabéri et Diffa sont les régions qui ont reçu le plus d'assistance. L'accès aux vivres, abris et biens non alimentaires représentent les besoins prioritaires des ménages déplacés. Les incidents majoritairement signalés lors des différentes assistances sont: l'insuffisance de l'aide (33%) et la non correspondance de l'aide au besoin réel des personnes déplacées (9%). Néanmoins, dans 33 pour cent des localités, il n'y a pas d'incident signalé lors des assistances.



Types d'assistance reçue dans les localités



Besoins urgents des ménages déplacés par région



Besoin primaire								
DIFFA	61%	28%	6%	■	2%	2%	■	1%
MARADI	85%	8%	1%	2%	4%	■	■	■
TAHOUA	76%	11%	6%	1%	4%	2%	■	■
TILLABERI	66%	6%	3%	3%	18%	4%	■	■
Besoins secondaire								
DIFFA	26%	42%	13%	■	6%	11%	■	2%
MARADI	13%	51%	6%	2%	25%	3%	■	■
TAHOUA	15%	15%	15%	5%	9%	41%	■	■
TILLABERI	16%	41%	20%	1%	15%	7%	■	■
Besoin Tertiaire								
DIFFA	8%	12%	18%	4%	29%	21%	7%	1%
MARADI	1%	23%	7%	7%	44%	18%	■	■
TAHOUA	5%	23%	17%	5%	20%	27%	2%	1%
TILLABERI	13%	31%	11%	2%	23%	17%	2%	1%

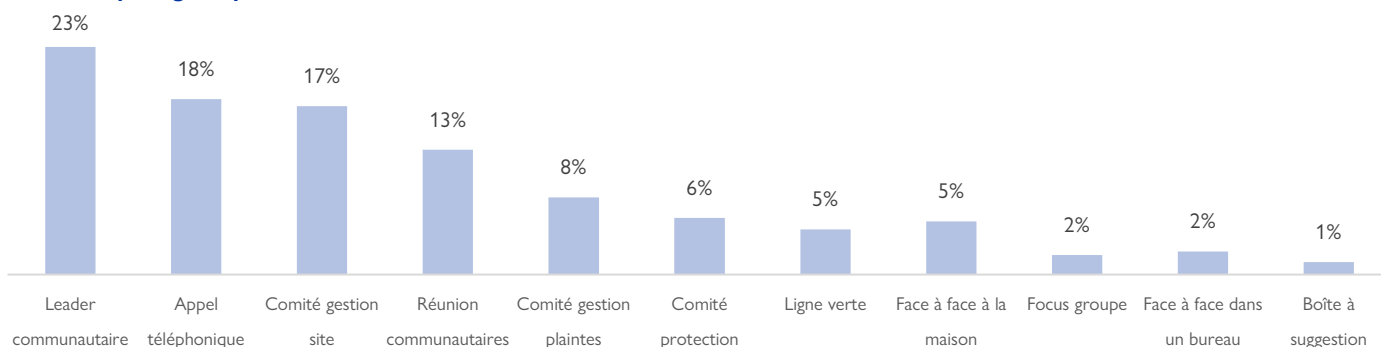
REDEVABILITÉ

Préférences de modalité d'assistance des ménages

Région	En nature BNA	Argent liquide	En nature nourriture	Argent via transfert bancaire	Cash transfert	Vouchers coupons	Services soins de santé/éducation	Autre
Diffa	21%	31%	33%	-	2%	7%	6%	-
Maradi	27%	28%	35%	1%	-	3%	3%	3%
Tahoua	18%	29%	35%	-	-	-	16%	2%
Tillaberi	20%	35%	37%	-	-	-	7%	1%

Pour les modalités d'assistance, les trois modalités de préférence sont l'assistance en nature de nourriture (35%), l'assistance en argent liquide (31%) et l'assistance en bien non-alimentaires (21%). Quant aux assistance, les assistances préférées par les ménages étaient l'assistance en nourriture (25%), en abris (16%) et en eau (15%). Les communautés affectées aimeraient être impliquées dans la prise de décision relative à leur assistance principalement à travers les comités communautaires mixtes (37%), les groupements des hommes (19%) et les suggestions à travers les canaux de communication (18%).

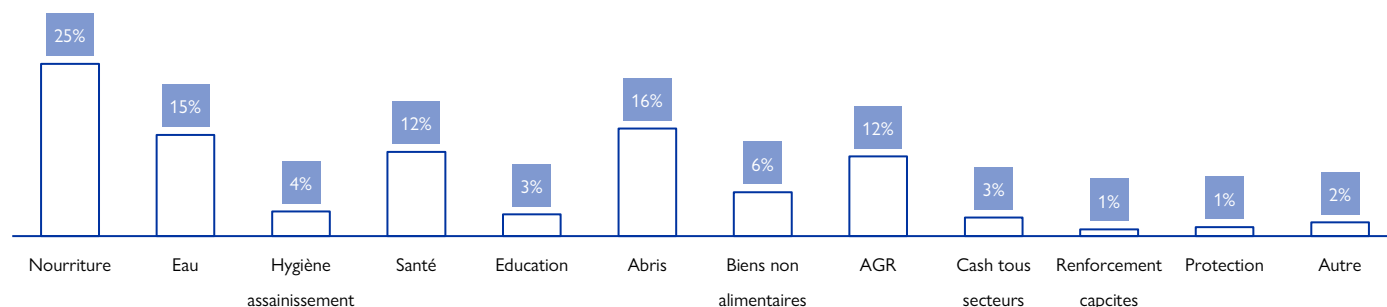
Canaux de partage d'opinion



Les trois (3) canaux les plus préférés pour le partage d'opinion (feedback, plainte, suggestion, question etc.) sont les leaders communautaires (23%), les appels téléphoniques (21%) et les comités de gestion des sites.

D'après les informateurs clés, certaines personnes déplacées sont limitées par certaines barrières qui les empêchent de se plaindre. Les trois principales barrières rapportées sont: la peur des représailles (27%), la culture empêchant de parler de tout (22%) et la culture donnant droit à l'homme de donner les points de vue (15%).

Types d'assistance les plus préférées par les populations affectées



CONCLUSION

Depuis quelques années, le Niger est touché par une crise humanitaire causée par l'insécurité et les catastrophes. Les régions les plus touchées sont les régions de Diffa et de Tillabéri qui, à elles seules, hébergent plus de 84 pour cent des déplacés. Dans les quatre (4) régions évaluées, les principales raisons de déplacement sont l'insécurité (95%), les catastrophes (4%) et les affrontements communautaires (1%). La majorité des déplacés (56%) sont hébergés dans des sites spontanés et 44 pour cent au sein des communautés hôtes/familles d'accueil. Plus de 90 pour cent des déplacés des régions de Diffa et de Tillabéri sont hébergés dans des sites spontanés.

La plupart des personnes déplacées sont des enfants de moins de 18 ans (64%), les personnes entre 18 et 59 ans sont de 32 pour cent et le reste est constitué de personnes âgées de 60 ans et plus (4%). La répartition des personnes déplacées et retournées par sexe et tranche d'âge présente approximativement la même tendance. Plusieurs vulnérabilités ont été enregistrées au sein des ménages telles que les femmes allaitantes, les personnes âgées, les personnes vivant avec des maladies chroniques, les femmes enceintes, les orphelins de père et de mère, les personnes vivant avec un handicap, les mineurs séparés et les mineurs non accompagnés.

Malgré les déplacements intenses, il a été rapporté le retour de certaines anciennes personnes déplacées à leurs lieux d'origine. La majorité des retours sont survenus dans la région de Diffa (58% de l'effectif des retournés anciens PDI). La principale raison de retour est l'amélioration de la situation sécuritaire (44% des localités évaluées).

D'après les informateurs clés, les besoins humanitaires sont énormes. La plupart des ménages déplacés ont besoin d'abri, de vivres et de biens non alimentaires étant donné que la majorité des abris sont dans un mauvais état ou inhabitable, le manque de biens de premières nécessités sur les marchés disponibles, l'inaccessibilité à certains biens et le manque de moyens financiers. Les abris d'urgence sont les plus utilisés par les ménages à Diffa, Tahoua et Tillabéri.

La majorité des localités évaluées (79%) ont une eau de bonne qualité. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages utilisent diverses sources pour s'approvisionner en eau. L'eau de robinet et forage/Pompe manuelle sont majoritairement utilisés par les ménages de la région de Tillabéri (proportion égale de 30% pour chacun). Les bladders sont majoritairement utilisés par les ménages de la région de Tahoua (50%) tandis qu'à Diffa le forage/Pompe manuelle est majoritairement utilisé par les ménages (30%). Quant à la région de Maradi l'eau de robinet est la plus utilisée (42%).

Plus de la moitié des ménages n'ont pas de latrines (60%). Dans toutes les localités des régions, la majorité des latrines des ménages pour hommes et femmes ne sont pas séparées (64%). Concernant l'hygiène, seulement 25 pour cent des localités des différentes régions ont un comité d'hygiène.

La plupart des informateurs clés ont déclaré que les personnes déplacées ont accès à des services médicaux (65%). Parmi les types de services de santé disponibles, il y a les centres de santé (45%), les cliniques mobiles (26%) et les cases de santé (25%) qui sont majoritairement disponibles. Les maladies les plus répandues parmi les ménages sont le paludisme et la diarrhée.

Les trois (3) principales assistances préférées des ménages sont les assistances en vivres (79%), en abris (64%) et en biens non-alimentaires (60%).

Globalement, le canal le plus préféré pour le partage d'opinion (feedback, plainte, suggestion, question etc.) sont les leaders communautaires (23% des localités), suivi des appels téléphoniques (18% des localités) et les comités de gestion du site (17% des localités).

RECOMMANDATIONS POUR L' AMELIORATION DE LA REPOSE HUMANITAIRE

AUX DEPLACES INTERNES AU NIGER

À la lumière des résultats de l'évaluation des villages et des enquêtes sur les déplacés internes (PDI) menées dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua, et Tillabéri, plusieurs recommandations s'imposent pour améliorer la réponse humanitaire face aux défis identifiés :

1 Renforcer l'accès aux services de base :

- **Accès à l'eau potable** : Étant donné que l'accès à une eau de qualité est un problème récurrent, notamment dans les régions de Tahoua et Diffa, il est crucial d'investir dans des infrastructures durables telles que des forages et des systèmes d'adduction d'eau pour garantir un accès régulier à de l'eau potable.
- **Services médicaux** : Les résultats montrent que certains villages, en particulier dans les communes de Mainé Soroa et N'Guigmi à Diffa, ainsi qu'à Bangui et Tillia à Tahoua, manquent cruellement de services de santé. Un renforcement des centres de santé, y compris des cliniques mobiles, s'avère indispensable pour répondre aux besoins des PDI.

2 Améliorer les abris et l'accès aux biens non alimentaires (BNA) :

- **Abris d'urgence** : Les abris d'urgence, en particulier dans les régions de Diffa et Tillabéri, sont insuffisants pour faire face à la croissance des populations déplacées. Il est recommandé d'augmenter les distributions de kits d'abris et de prioriser la réparation des logements en mauvais état.
- **Accès aux biens non alimentaires** : Environ 42% des informateurs ont souligné que la cherté des articles comme les matelas et les produits d'hygiène reste un obstacle majeur. Il est recommandé d'accroître les distributions de ces articles dans les localités les plus touchées, notamment celles de Maradi et Tahoua.

3 Renforcer les mécanismes de protection et la sécurité des PDI :

- **Protection des groupes vulnérables** : 12% des PDI identifiés sont des personnes vulnérables, telles que des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées. Des mécanismes de protection spécifiques, notamment contre la violence basée sur le genre (VBG), doivent être mis en place et renforcés dans les zones à risque.
- **Sécurité des sites** : Dans certaines localités, notamment à Tillia et Bangui, l'absence d'éclairage et les longs trajets pour accéder aux points d'eau et latrines augmentent les risques d'agression. Il est donc recommandé de renforcer les dispositifs de sécurité, y compris l'installation de systèmes d'éclairage et la mise en place de points d'eau accessibles.

4 Soutenir la réintégration des populations retournées :

- **Accès à des moyens de subsistance** : La réintégration des populations retournées, surtout dans les régions de Tillabéri et Diffa, reste faible. Il est nécessaire d'augmenter les efforts pour développer des activités génératrices de revenus (AGR), en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, pour favoriser une réintégration durable des populations retournées dans leurs zones d'origine.

5 Accroître la coordination des interventions humanitaires :

- **Assistance humanitaire** : Bien que 70% des PDI aient reçu une forme d'assistance, les besoins en vivres, en abris et en biens non alimentaires restent élevés. Il est essentiel de renforcer la coordination entre les agences humanitaires pour une meilleure distribution de l'aide en fonction des besoins spécifiques des régions et pour éviter les doublons ou les écarts d'assistance.

Ces recommandations visent à guider les autorités et les partenaires humanitaires dans l'amélioration des conditions de vie des déplacés internes et à offrir des solutions durables aux défis humanitaires dans les régions touchées du Niger.

MATRICE DE SUIVI DES DEPLACEMENTS (DTM) | REPUBLIQUE DU NIGER

DEPLACEMENT INTERNE - EVALUATION DES VILLAGES

RÉGIONS DE DIFFA, MARADI, TAHOUA, TILLABÉRI

JUILLET 2024



INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

CONTACTS DTM NIGER

✉ nigerdataresearch@iom.int



- <https://migration.iom.int>
- <https://dtm.iom.int/niger>
- <https://displacement.iom.int/niger>

Avec le support de :

PRM

Bureau of Population,
Refugees, and Migration

United States Department of State

